# Comment l'entreprise dialogue avec ses parties prenantes ?

SNCF Réseau

## EN BREF

- Le dialogue avec les parties prenantes, dépasse le strict cadre réglementaire, c'est une nécessité pour de plus en plus d'entreprises
- De plus en plus d'entreprises se dotent d'instances de dialogue avec les parties prenantes pour partager leurs enjeux
- Les parties prenantes veulent participer aux échanges avec les entreprises pour faire évoluer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux
- Les instances de dialogue peuvent prendre différentes formes et être animées de diverses manière (présidence interne ou externe, animation interne ou externe..)

- Le dialogue avec les parties prenantes prolonge les instances de concertation sur les projets
- L'entreprise doit être plus ouverte, plus transparente sur son rôle dans la société
- Nécessité de resituer, informer les parties prenantes sur la manière dont ont été prises en compte leur contributions dans la stratégie de l'entreprise

**1970 »** " Responsabilité des entreprises"

**2000 »** " Engagement sociétal "

- Loi relative aux nouvelles régulations économiques en 2001
- Nouvelles injonctions aux entreprises, notamment sur le contenu des rapports de gestion dans les années 2010

**la place des injonctions sociétales est de plus en plus forte, cela oblige les entreprises à engager un débat de plus en plus structuré avec ses parties prenantes et les citoyens.**

### Les comité parties prenantes

- Se développent dans les grandes entreprises et élargissent le spectre de leurs sujets.
- Prise de conscience des enjeux du dialogue avec les parties prenantes au plus haut niveau des entreprises.
- PDG sont de plus en plus impliqués dans ces comités et ces nouvelles formes de dialogue.

### Et l'étranger ? Exemple du Canada

- Pas d'obligation de reporting sur le développement durable.
- Prise de conscience de la possibilité pour les populations de bloquer des projets.
- C'est plutôt pour éviter ces situations préjudiciables pour leur développement que les grandes entreprises s'engagent pour obtenir des normes de certification.

## EXEMPLES DE DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LES ENTREPRISES

**EDF dialogue avec ses parties prenantes à différents niveaux et de différentes manières.**

Conseil de développement durable – composé de 13 personnalités de haut niveau et présidé par un expert reconnu. Il a vocation à challenger et conseiller EDF sur les sujets phare du développement. Plusieurs sujets ont été traités par ce panel: déconstruction, communication responsable ou cahier d'acteurs d'EDF pour la programmation pluriannuelle de l'énergie. Environ 2 ans après chaque réunion, EDF revient vers son panel pour rendre compte de la manière dont ses recommandations ont été prises en compte.

Conseil scientifique – composé de scientifiques qui apporte avis et conseils sur la politique de recherche d'EDF

Conseil des générations futures : il se compose de 40 salariés volontaires d'EDF et de ses filiales et de 20 personnalités externes : 4 réunions ont été l'occasion de débattre des énergies renouvelables, du nucléaire, du marché de l'électricité et de l'évolution des mobilités.

**SCNF Réseau a mis en place un comité national des parties prenantes**

Contexte de mécontentement et un sentiment de manque de transparence de l'entreprise a été mis en lumière par une étude BVA à l'été 2017. Le choix a été fait de s'appuyer sur l'expertise de concertation autour des projets de l'entreprise et d'aller au-delà de nos partenariats bilatéraux pour développer une instance de dialogue multilatérale.

En juin 2017, lancement d'un comité qui regroupe 14 personnalités reconnues pour leur expertise sur les thématiques de transports et de mobilités. Ce sont eux qui déterminent les thématiques de travail du comité.

Depuis début mars, lancement des comités régionaux des parties prenantes qui déploient cette ambition de dialogue avec les parties prenantes dans les Régions. La première réunion a eu lieu en Normandie.

### Le point de vue des parties prenantes

- Permet aux associations de participer à « l'acculturation » des dirigeants aux enjeux environnementaux.
- Moyen de faire évoluer les mentalités de ceux qui pensent que l'environnement est un frein au développement économique.
- Permet à l'entreprise de dépasser les enjeux strictement économiques.
- Quelles attentes ? Voir comment les réflexions internes au comité des parties prenantes pourront « irriguer » l'entreprise et la manière dont elles seront prises en compte.

décider ensemble
CC BY NC ND
RENCONTRES NATIONALES DE LA PARTICIPATION
Vers un renouveau de la démocratie locale ?

# À QUI APPARTIENT LE CITOYEN ?

# FAUT-IL CONCERTER À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE ?

Assemblée des communautés de France

## Les principaux échanges

**Manque de légitimité apparent des élus intercommunaux à faire participer**

Les raisons ? Le fonctionnement institutionnel de l'intercommunalité (construite sur des modalités consensuelles) et le mode d'élection de ses élus.

VS.

**Impératif de concertation à l'échelle intercommunale**

Les intercommunalités des compétences structurantes: aménagement du territoire, urbanisme et mobilités, développement économique et de l'environnement. Elles gèrent des budgets importants.

**Les spécificités de la concertation à l'échelle particulière de l'intercommunalité**

Échelle moins lisible et reconnue que celle de la commune

**Comment faire participer, comment aller chercher les citoyens et assurer la représentation de tous ? Comment articuler les échelles et associer les élus municipaux ? Comment construire des projets communs à une échelle large ? Comment associer à des démarches stratégiques et de long terme (exemple : construction d'un PLUi) ?**

**Les démarches participatives restent timides au regard de l'ampleur des compétences et des budgets communautaires et métropolitains.**

« Cette absence de démocratie intercommunale est liée au mode de scrutin ».

Eric Kerrouche, sénateur des Landes, politologue et ancien président de communauté

«L'absence de légitimité est effective, l'interco s'est construite de façon très technicisée. Or, nous gérons des services de proximité et intervenons dans la vie quotidienne des gens. Cela nous impose de mieux concerter !».

Brigitte Desveaux, vice-président de l'agglomération de La Rochelle

## Quelles solutions ?

### Une méthode adaptée

Concerter à l'échelle intercommunale n'est pas plus complexe qu'à l'échelle « ville », mais nécessite des pratiques adaptées, explique Marie-Catherine Bernard, directrice de l'agence Palabreo : l'association systématique des villes à la mobilisation, ainsi que l'usage de méthodes de mobilisation adaptées et proactives. L'agglo de La Rochelle a eu recours au tirage au sort sur listes électorales afin de concerter autour d'un projet de pôle d'échange multimodal.

### Des dispositifs ludiques

Garder à l'esprit l'écueil du recours systématique à des instances permanentes, l'ingénierie disponible (en interne aux collectivités ou à l'extérieur, au sein des associations par exemple), ou encore l'inventivité des dispositifs. La communauté de communes du Pays de Lumbres a conduit une démarche de concertation autour de l'élaboration de son PLUI. Une démarche ambitieuse, qui a vu la participation de 3000 habitants sur les 24 000 du territoire, dans le cadre de formats innovants et ludiques.

### Donner du sens à l'intercommunalité

La concertation à l'échelle intercommunale constitue une très bonne occasion de faire connaître la collectivité et ses compétences. « Notre concertation autour du PLUI a permis de donner du sens à l'interco, ainsi que de mettre en évidence le rôle et l'utilité des communes. », témoigne Christian Leroy. Eric Kerrouche l'affirme : « il faut aller plus loin dans la radicalisation de la démocratie. Chaque projet d'envergure devrait être examiné par des citoyens."

décider ensemble
RENCONTRES NATIONALES DE LA PARTICIPATION
Vers un renouveau de la démocratie locale ?
CC BY NC ND

# RÉNOVER LE PROCESSUS ÉLECTORAL

## CONSTATS > 3 GRANDES CRITIQUES À L'ÉGARD DU SYSTÈME ÉLECTORAL

1. Une faible représentativité des gouvernants encouragée par le mécanisme électoral
2. Une capacité moindre des campagnes électorales à permettre aux citoyens de se forger un jugement individuel et collectif (importance du financement, scandale Cambridge analytica, etc.)
3. Un scrutin uninominal majoritaire à deux tours (utilisé pour la présidentielle et les législatives) qui a des effets pervers notoires : vote stratégique, vote utile, etc.

## Le vote obligatoire est-il une solution ?

### Retour sur l'expérience belge

La Belgique a instauré le vote obligatoire en 1893 en même temps que le suffrage universel masculin. Objectif ? Contrer les votes des seuls "excités" à savoir les socialistes de l'époque.
Depuis la tradition a fait son oeuvre et si aujourd'hui l'obligation de vote n'est plus assortie de sanction juridique, elle reste un devoir moral fortement ancré chez les belges. Ils sont ainsi 90% à s'être rendu dans les urnes aux dernières élections.
Ces taux de participation inconcevables côté français sont à remettre, toutefois, en perspective : 50% des belges estiment en effet qu'ils n'iraient pas voter si cela n'étaient pas obligatoire, Un paradoxe quand on sait que la ministre de la Justice avait annoncé qu'aucune poursuite ne sera menée à l'égard des abstentionnistes !

## Et le tirage au sort dans tout ça ?

Le tirage au sort est le seul mode réellement démocratique de désignation des gouvernants. Il a 3 avantages majeurs :
1. il assure la représentativité des gouvernants à l'égard des gouvernés
2. Il permet de compléter utilement des institutions traditionnelles par des institutions dont la légitimité serait fondée sur le tirage au sort
3. C'est un mode de désignation extrêmement démocratique dans lequel les citoyens sont tour à tour gouvernants et gouvernés.

MAIS ALORS est-ce vraiment une solution clefs-en-main ?
Pas forcément car en l'état actuel, il ne produit pas de légitimité. On est face à un "déni de représentativité" où les citoyens ne reconnaissent pas aux tirés au sort une capacité à s'exprimer en leur nom

## D'autres pistes à explorer...

TOUS ÉLUS

Et si le problème résidait dès l'amont des élections ? C'est le constat de Tous élus, un mouvement citoyen qui se fixe comme objectif de ré-oxygéner la démocratie en accompagnant des jeunes citoyen.ne.s dans leur engagement. L'association entend former et mobiliser 100 000 jeunes d'ici 2020.

Mieux Voter

Le jugement majoritaire permet de voter en donnant son avis sur TOUTES les candidatures présentées. L'électeur peut ainsi s'exprimer sur chaque candidat, y compris quand ils sont égaux à ses yeux. Comment cela fonctione-t-il concrètement ? L'électeur est désormais amené à attribuer la mention de son choix à chaque candidat (Très bien, bien, assez bien, passable, insuffisant, à rejeter par ex.). La candidature retenue est celle jugée la plus méritante par la majorité de l'électorat.

Le vote blanc suscite un regain d'intérêt depuis les années 1990. Le contexte est alors marqué par une crise de l'offre politique et une montée des extrêmes. Pour les élus, la reconnaissance du vote blanc pourrait être un antidote.
Cette vision est liée à la définition restrictive qui est développée en France >> le vote blanc exprimerait à la fois un refus des candidats et un refus de renoncement à voter.

La loi du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections impose une distinction entre les votes blancs et nuls. Cela n'a pas forcément de sens pour autant : un vote considéré comme nul peut en réalité être un vote blanc. C'est ce qui se passe quand lors des élections européennes, certains électeurs ne souhaitent pas déposer une enveloppe vide dans l'urne alors que celle des autres contient une enveloppe A4.

Il existe plusieurs types de vote blanc :
1. le vote blanc "désinvesti" c'est celui qui est concerné quand on nous dit "va au moins voter blanc !"
2. le vote blanc partisan : quand nous ne sommes pas d'accord avec les candidats à l'élection. C'est le cas de La France insoumise lors du 2nd tour de la présidentielle de 2017
3. le vote blanc des électeurs qui souhaitent "démocratiser la démocratie" et sont déçus de voter à contre opinion.

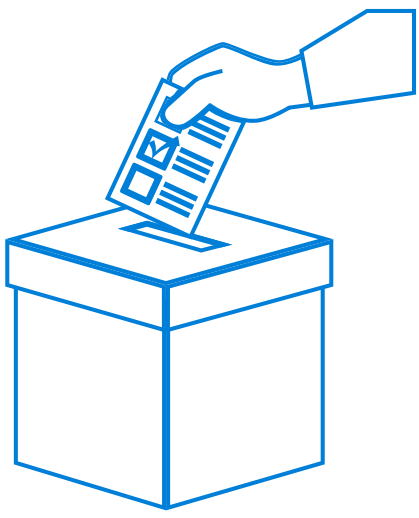

# LE VOTE BLANC

Plusieurs raisons peuvent expliquer la non prise en compte réelle du vote blanc en France :
1. L'élection y est conçue comme un instrument de légitimation des élus et le vote blanc entre en contradiction avec cette dynamique;
2. cela reviendrait à accepter des voix qui exprimeraient un "non-choix" (cf. Hiérarchie des votes).

La hiérarchie des votes. Au fil du temps nous avons intériorisé une classification "morale" de nos comportements électoraux :
1. Le vote en faveur des candidats déclarés;
2. Le vote blanc;
3. Le vote nul;
4. L'abstention

## POUR ALLER PLUS LOIN :

- Certains pays intègrent une case "aucun candidat" ou "contre tous les candidats" dans leur bulletin de vote
- Pour les référendums on pourrait imaginer l'ajout d'une case "je ne comprends pas cette question" et "je trouve cette question illégitime"
- Les pays qui reconnaissent le vote blanc n'ont pas eu une explosion de ce type de vote car cela est considéré comme faisant partie du système
- Au Pérou, le vote blanc est considéré comme un candidat. Il s'appelle "monsieur Blanc".
- En Colombie, un maire resté au pouvoir pendant plus de 15 ans faute d'opposants suffisants, a vu sa réelection échouée. Les partis d'opposition se sont alliés en faveur du vote blanc, provoquant ainsi de nouvelles élections à laquelle les candidats précédents ne pouvaient pas se représenter.
- Le vote blanc n'est pas toujours favorable à la diversité des partis. Dans le cas d'une élection législative avec une dose de proportionnelle, le vote blanc favoriserait en réalité les principaux partis.

# LES PATHOLOGIES DES DÉMOCRATIES CONTEMPORAINES

Loïc BLONDIAUX

## ÉLÉMENTS CLÉS

### LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Régime mixte, pensé au XVIIIe siècle par les opposants à la démocratie qui allie :

- Légitimité populaire : élection,
- Élément aristocratique : pas de contrôle des représentants par le peuple.

### LE POPULISME

C. MUDDE, C. R. KALTWASSER
Idéologie peu substantielle, qui divise la société en 2 camps :

- Le peuple pur, qui exprime une volonté générale unanime et infaillible,
- L'élite corrompue, qui base ses décisions sur une raison technocratique

## 2 TYPES DE CONTESTATION RÉGULIÈRES

- UN RÉGIME TROP PARTICIPATIF : pour une alternative autoritaire, technocratique et/ou théocratique.
- UN RÉGIME PAS ASSEZ DÉMOCRATIQUE : critique de la représentation, vision Rousseauiste.

## L'ALLÉGORIE DU CORPS

Sert traditionnellement à penser la société et le pouvoir.

- PLATON : les guerriers sont le souffle, les philosophes l'intelligence, et le peuple le ventre (en référence aux bas instincts).
- E. DURKHEIM : l'État est le cerveau du corps social, constitue la force centrifuge qui caractérise nos sociétés modernes.
- S. LEVITSKY, D. ZIBLATT : théorie sur la mort de nos démocraties

## LES MENACES À L'ÉGARD DES DÉMOCRATIES

Ensemble des phénomènes extérieurs, qui échappent aux acteurs politiques

Migrations.

Dérèglement climatique : appelle des mesures autoritaires car urgence d'agir.

Émergence de méga-puissances sur un modèle néo-libérale autoritaire.
Exemple : Chine ou Russie.

## LES 7 PATHOLOGIES

Évolutions et dérives de nos démocraties représentatives qui touchent toutes ses composantes, acteurs comme institutions.

### 1 LA SOUVERAINETÉ

Le peuple n'est plus à l'origine de toutes les politiques, même lorsqu'il exprime son avis, alors même que cette fiction fonde la démocratie représentative.

### 2 LA VOLONTÉ

Article 6 DDHC : la loi est l'expression de la volonté générale. Or, aujourd'hui, la volonté d'acteurs non élus > volonté générale. Cela est dû à 2 phénomènes :

- Abdication de la volonté politique,
- Hypertrophie de la volonté politique.

### 3 LES ÉLECTIONS

- Abstention croissante,
- Faillite des modes de scrutin.

Conduisent à remettre en cause la légitimité des décisions prises.

### 4 LA REPRÉSENTATION

- Perte de confiance en les instances de délibération (assemblées, système partisan),
- Perte de confiance en les médias traditionnels.

### 5 LA DÉLIBÉRATION

- Parlement vidé de sa substance,
- Disqualification des corps intermédiaires.

Rétrécissement des espaces de délibération.

### 6 LA VÉRITÉ – L'EXPERTISE

- Faillite des experts (intérêts contradictoires),
- Marchands du doute (incertitudes scientifiques),
- Baisse des moyens de la recherche publique.

### 7 LA LIBERTÉ

- Régression des libertés publiques,
- Gouvernement répressif.

## L'IMAGINATION AU TRAVAIL

"Lorsque la démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles." A. CAMUS

### Les Gilets jaunes, un mouvement rousseauiste

Des catégories de la population qui semblaient se désintéresser de la politique et se tourner vers les extrêmes se sont affirmées dans l'espace public pour revendiquer une égalité politique comme condition à l'égalité sociale.

### Un moment de renouveau

On assiste à un retour de l'imagination démocratique en :

- Inventant de nouvelles façcons de voter (exemple : jugement majoritaire),
- Inventant de nouvelles façons de contrôler les représentants (exemple : l'évaluation citoyenne),
- Inventant de nouvelles façons de décider (exemple : assemblée citoyenne tirée au sort).

décider ensemble
CC BY NC ND

# La démocratie en apprentissage

Saisir

## LES PRISES DE POSITIONS PRINCIPALES

Electeurs en Herbe, Saisir, Debout éducation populaire et l'ALDA ont particulièrement défendu un apprentissage de la citoyenneté passant par l'oralité, la confrontation à l'altérité et la coopération.

L'ensemble des structures représentées ont également défendu la nécessité de penser l'apprentissage de la démocratie tout au long de la vie.

Les lieux de l'apprentissage de la démocratie à l'école sont peu convaincants (instances fantômes comme les conseils de la vie lycéennes ou cours d'ECJS qui servent parfois plus à rattraper les retards sur d'autres matières…).

## ENSEIGNEMENTS CLÉS

Il est important d'impliquer les participants dans la préparation de l'atelier. Ce n'est pas un signe de faiblesse ou d'impréparation, mais au contraire une manière de coopérer et d'instaurer une horizontalité et un rapport coopératif inclusif et désinhibant.

Enseigner ou apprendre la démocratie c'est aussi accepter une part de risque, de ne pas maîtriser tous les tenants et aboutissants d'un échange, d'une démarche ou d'un projet. Il faut accepter l'imprévu et ne pas s'en effrayer.

Il est primordial d'instaurer un cadre bienveillant et sécurisant, si possible co-construit avec les participants à l'occasion de tout type de temps collectif. Ces temps doivent permettre de prendre le temps, et de rompre avec l'accélération qui caractérise notre modernité.

## LES DISCUSSIONS

Un participant a fait valoir que l'oralité ne devait pas être un passage obligé pour participer et s'impliquer en démocratie. Pour certaines personnes le coût d'entrée est trop fort, ils doivent pouvoir trouver leur place autrement que par le débat d'idée et le droit de rester silencieux doit pouvoir être respecté.

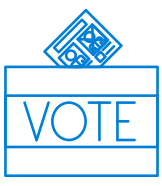


Plusieurs participants ont estimé que l'apprentissage de la citoyenneté ne pouvait pas se résumer au vote et qu'il fallait être vigilant à proposer le vote blanc ou l'abstention comme des prises de position possibles pendant les élections.

décider ensemble
BY NC ND
RENCONTRES NATIONALES DE LA PARTICIPATION
Vers un renouveau de la démocratie locale ?

# Datascience, opendata, data for good : quelle utilisation des données dans la participation ?

## INTERVENANTS

- Laurence ALLARD, co-fondatrice de Labo Citoyen, maître de conférences en sciences de la communication, Lille-IRCAV-Paris 3
- Marine ALBAREDE, chargée de développement innovation, numérique et data chez Scop La Péniche
- Lucas PIESSAT, Co-fondateur chez Skoli
- Oriane PIQUER-LOUIS, Mémopol, La Quadrature du Net
- Miranda SCULTHORP, NordOuvert, Montréal QC

## LES NOTIONS CLEFS

Science citoyenne : produire de la science autrement pour obtenir de nouvelles données en s'appuyant sur les savoir-faire et compétences des citoyens

Citoyens-capteurs; citoyens-contributeurs

## L'ARCHITECTURE DE L'INFORMATION

> structurer les contenus pour améliorer leur trouvabilité et leur connaissance.
COMMENT ? En définissant :
- les données pertinentes;
- leurs modalités de production;
- leurs modes de diffusion.

Sur Internet on "picore", on ne lit pas de texte intégralement, il faut donc réfléchir à l'ossature du site et au design de l'information

Une donnée n'est jamais neutre, elle doit être replacée dans son contexte pour être analysée correctement.

La production des données est politique :
- qu'est-ce qui est mesuré ?
- avec quels indicateurs ?
- dans quel objectif : pour s'informer, construire un plaidoyer, interpeller les responsables politiques ?

## 3 EXEMPLES CONCRETS

### VILLE DE MONTRÉAL

En 2011, ouverture des données à la suite d'une campagne citoyenne.
Les principes : promotion de la transparence - participation active des habitants - aide et soutien de la communauté des civic tech
Création de "hub" de données organisés à partir de demandes et besoins des citoyens. Exemple de réalisation : application d'informations sur le déneigement
>> Prochaine étape : demander l'ouverture des données des acteurs privés. Objectif > mutualiser les différents jeux pour mieux traiter les enjeux urbains complexes.

### LA PENICHE

Création d'un Infolab où les citoyens, associations, entreprises et collectivités peuvent s'approprier les données et leurs enjeux
Actuellement les données sont un objet technique aride à partir duquel les décisions sont prises pour nous (ex: Parcours sup).
On a un besoin d'appropriation des données pour comprendre comment :
- les gros acteurs les collectent et les utilisent ;
- elles peuvent être des opportunités de développement de nouveaux projets citoyens.
Comment ? avec des formats variés : cartographie participative - collecte de données par capteurs - sensibilisation aux libertés numériques

### LA QUADRATURE DU NET

Le projet Mémopol :
- initiativé de Parltrack : récupération et mise en forme de données sur l'activité parlementaire européenne;
- le citoyen peut suivre l'activité des parlementaires et vérifier leur cohérence dans le temps;
- il peut aussi s'informer et trouver des données objectives lui permettant de nourrir un plaidoyer politique;
- l'outil attribue un score aux parlementaires pour évaluer si leurs votes vont dans le sens des objectifs d'une organisation ex : défense des droits et libertés numériques
- l'outil est en open source et peut-être utilisé par d'autres organisations.

OBSERVATOIRE DES CIVIC TECH & DE LA DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE